

TESTAMENT

Le «Testament» est à la fois une épître spirituelle, une confession de foi, une charte pour les futurs abbés et une instruction pastorale profonde pour les moines.

Selon les recherches, le texte du «Testament» a pris sa forme définitive après la mort de saint Théodore le Studite en 826.

L'ouvrage se compose de six parties : le récit de la maladie de saint Théodore; une confession de foi; des réflexions générales sur le rôle de l'abbé dans un monastère; des instructions à l'abbé; des instructions aux moines; un épilogue dans lequel saint Théodore annonce sa mort imminente. Le saint commence son discours par un exposé de la foi en la sainte Trinité et en Jésus Christ, formulant clairement la christologie dyshysite (deux natures, deux volontés et deux actions en une seule personne) et réaffirmant son engagement envers les sept conciles œcuméniques. Il professe la vénération des saintes icônes du Christ, de la Mère de Dieu, des saints et de leurs reliques.

L'auteur souligne le caractère «élevé, exalté et angélique» de la vie monastique. Il propose un ensemble complet de 24 commandements pour l'abbé, régissant chaque aspect de son ministère : l'immutabilité du typikon, la pauvreté et le désintéressement personnels, le renoncement au monde, la charge pastorale, la discipline et l'ordre.

Le saint exhorte les moines à accueillir le nouvel abbé avec respect. Il insiste sur le maintien du vœu angélique, la paix entre eux, l'abstention de tout retour aux passions terrestres et la constance dans l'obéissance jusqu'à la fin, afin de recevoir la «couronne impérissable de justice». En conclusion, saint Théodore exprime une profonde humilité, promet de prier pour la fraternité et espère la retrouver au royaume des cieux.

Entendant le divin David dire : «Je suis préparé et sans trouble» (Ps 119,60), et aussi : «Mon cœur est préparé, ô Dieu » (Ps 56,8), moi qui suis maintenant atteint d'une maladie incurable qui ronge mon corps, et n'ayant pas l'occasion de vous réunir tous auprès de moi, mes enfants, mes frères et mes pères, au jour de ma mort, car les monastères sont dispersés et certains frères sont absents, et l'heure de mon départ de cette vie est déjà venue, je vous fais donc ce testament par avance, le jugeant utile pour votre confirmation, afin que chacun entende mes dernières paroles et sache ce que je crois et qui je laisserai comme abbé après ma mort, afin que vous ayez tous la même harmonie et la paix en Christ, cette paix que le Seigneur a laissée à ses saints disciples et apôtres lorsqu'il est monté au ciel.

Sur la foi



Je crois donc au Père, au Fils et au saint Esprit, à la sainte Trinité consubstantielle et primordiale, au nom de laquelle j'ai été baptisé, né de nouveau et oint. Je confesse Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le saint Esprit, trinitaire en Divinité, tout comme un et trois dans les Hypostases; car le seul Dieu est la sainte Trinité par consubstantialité, bien que divisé par la diversité des Hypostases. Je confesse aussi l'Un de la Trinité, notre Seigneur Jésus Christ, qui est venu en chair par son amour infini pour l'humanité, c'est-à-dire pour le salut de notre genre, il a pris chair de la sainte et immaculée Mère de Dieu sans semence humaine, et de son sein, selon l'Écriture, né par la loi naturelle, double (par nature), puisqu'il est entièrement parfait en Divinité et détaché, demeurant ce qu'il était, et entièrement parfait en humanité, ayant assumé tout ce qui est humain (à l'exception du péché). Un et même dans l'Hypostase, connu en deux natures, deux volontés et deux actions, selon lesquelles Il a accompli le divin et l'humain. Par-dessus tout, j'abhorre toutes les illusions de communion hérétique. Suivant les six conciles œcuméniques, y compris le septième, récemment réuni à Nicée pour la seconde fois contre les iconoclastes qui calomnient les chrétiens, je vénère et honore les honorables et saintes icônes de Notre Seigneur Jésus-Christ, de la Mère de Dieu, des Apôtres, des Prophètes, des Martyrs et de tous les saints et justes, et je demande leurs

saintes prières, qui apaisent Dieu. Je vénère leurs très saintes reliques avec foi et révérence, comme emplies de la grâce de Dieu.

J'accepte également tout livre divinement inspiré de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que les vies et les écrits sacrés de tous les saints Pères, docteurs et ascètes. Je dis cela à cause du fou Pamphile, venu d'Orient, qui calomnia ces saints : Marc, Isaïe, Barsanuphe, Dorothee et Hésychius. Je ne parle pas des Barsanuphe, Isaïe et Dorothee que saint Sophronius, dans son *Livellus*, anathématisa, les qualifiant d'acéphales et de décuples. Mais d'autres portant le même nom, que je reconnais selon la tradition des pères. J'en suis convaincu après avoir interrogé sa sainteté le patriarche Taraise, alors en charge, et d'autres personnes dignes de confiance, ici et en Orient. Je le confirme également par le fait que l'image de Barsanuphe se trouve dans la grande église, parmi les icônes des saints, notamment celles de saint Antoine, d'Éphraïm et de beaucoup d'autres. Nous n'avons trouvé aucune erreur dans leurs enseignements, mais au contraire un grand bienfait spirituel.

Si, après délibération d'un concile, une erreur quelconque est prouvée en eux, et qu'eux ou d'autres tombés dans l'hérésie sont anathématisés, alors anathème à eux, et de nouveau anathème, et anathème à tous de la part du Père, du Fils et du saint Esprit.

Je confesse également que la vie monastique est noble, exaltée, angélique et purifiée de tout péché par une vie parfaite – à condition, bien sûr, qu'elle soit vécue selon les règles ascétiques du divin et du grand Basile, et non, comme certains le font, en acceptant une et en abandonnant une autre. Car, au-delà des trois ordres (de la vie monastique) indiqués dans l'Échelle divine, il est impossible de vivre légitimement autrement. De plus, nul ne doit acquérir ni esclave ni animal femelle, car cela est incompatible avec notre mode de vie et dangereux pour nos âmes.

J'ai exposé tout cela brièvement – car le moment n'est pas venu de m'y étendre – afin que nul ne m'attribue une pensée erronée, au lieu de ma foi et de ma confession justes.

À propos de l'abbé

Ceci étant dit, il convient de parler également de l'abbé. Aussi, tout d'abord, je vous confie, pour guide, mon seigneur et père, votre père, le très vénérable reclus, père, lumière et maître. Car dans le Seigneur, il est plus élevé que vous et moi, et il est notre chef, bien qu'il se soit soumis lui-même, vivant dans le silence, à l'image du Christ. Par ses instructions et ses prières, je crois, vous serez sauvés, pourvu que vous lui manifestiez la soumission et l'obéissance qui lui sont dues. Et puis, celui que vous désignerez comme abbé, selon la piété et après consultation paternelle, et celui que toute la fraternité désirera, je daigne l'élire aussi. Mais venez, père et frère, qui que vous soyez, voici, devant Dieu et ses anges élus, je vous confie toute la fraternité en Christ, afin que vous la receviez. Comment donc la recevrez-vous ? Par quels conseils l'instruirez-vous ? Comment l'observerez-vous ? Gardez-les comme les agneaux du Christ, comme vos membres les plus bien-aimés, les réchauffant, prenant soin d'eux et les aimant d'un amour égal ; car en chaque personne, l'amour pour tous les membres du corps est le même. Ouvrez donc votre cœur avec compassion, accueillez chacun avec miséricorde, instruisez-les, transformez-les, perfectionnez-les dans le Seigneur. Affûte ton esprit par la perspicacité, exalte ton zèle par le courage ; fortifie ton cœur par la foi et l'espérance ; précède tes frères en toute bonne œuvre ; intercède pour eux contre leurs ennemis intérieurs, défends-les, instruis-les ; conduis-les vers la vertu, fais d'eux les héritiers du pays de la sérénité. C'est pourquoi je te lègue ces règles, que tu dois impérativement observer.

Commandements à l'abbé

1. Ne modifie en rien le statut et la règle adoptés par mon humble autorité, sauf nécessité absolue.
2. N'acquies rien des biens de ce monde ; ne thésaurise pas même une seule pièce d'argent.
3. Ne laisse aucune passion ni aucun souci détourner ton âme et ton cœur de ceux que Dieu t'a confiés et que je t'ai donnés, qui sont devenus tes enfants spirituels et tes frères. N'utilisez pas les

biens du monastère pour vos anciens parents, amis ou compagnons de vie, ni de votre vivant ni après votre mort, que ce soit sous forme d'aumône ou d'héritage. Car vous n'êtes pas du monde pour avoir des relations avec ceux qui y vivent, à moins qu'une personne du monde ne vienne séjourner chez nous; alors, à l'exemple des Saints Pères, prenez soin d'elle.

4. N'acquerez aucun esclave pour vos besoins personnels, ni pour votre monastère, ni pour vos champs; car lui aussi est un homme, créé à l'image de Dieu. Ceci, comme le mariage, n'est permis qu'aux laïcs; mais vous devez, dans votre âme, vous considérer comme l'esclave de vos frères, même si extérieurement vous êtes considérés comme leur maître et leur enseignant.

5. Renoncez totalement au sexe féminin; ne possédez pas d'animaux femelles pour le travail nécessaire, ni au monastère ni aux champs; car aucun de nos vénérables et saints Pères ne l'a fait, et c'est par nature contraire à la vie monastique.

6. Ne montez ni chevaux ni mules, sauf en cas d'absolue nécessité; mais, à l'exemple du Christ, marchez; si nécessaire, vous pourrez alors monter des animaux de trait.

7. Veillez à ce que tout soit pleinement commun et indissociable entre les frères; et qu'aucun d'eux n'ait autorité sur quoi que ce soit, pas même sur une aiguille. Que votre âme et votre corps soient unis par un amour égal pour tous vos frères et sœurs spirituels.

8. N'ayez aucune alliance ni aucun favoritisme avec les gens du monde, car vous avez fui le monde et le mariage; car cela ne se faisait pas chez nos pères; et si cela s'est produit quelque part, c'était rare, et ce n'est pas une loi.

9. Ne mangez pas avec d'autres femmes que votre mère et votre sœur, ni avec des laïcs ni avec des moniales, à moins d'une nécessité absolue, comme le prescrivent les saints pères.

10. Ne multipliez pas vos sorties et vos excursions, en laissant inutilement votre troupeau; car il vaut mieux, après avoir laissé les affaires extérieures, rester dans le cloître, afin de pouvoir sauver les brebis raisonnables du Christ, aux multiples pensées et souvent errantes.

11. Veillez toujours à ce que les sermons soient lus trois fois par semaine, et aussi chaque soir par vous ou l'un de vos enfants; car cela nous a été transmis par les pères, et c'est salubre.

14. Ne quittez pas votre communauté pour en rejoindre une autre et n'acceptez pas de grade supérieur sans l'accord de vos frères.

15. Ne vous liez pas d'amitié avec une moniale; ne vous attardez pas dans un monastère. Ne vous tenez pas seul avec une moniale ou une laïque, sauf nécessité absolue, et alors que deux personnes soient présentes, une de chaque côté; car, dit-on, seules, elles sont plus facilement exposées à la tentation.

16. N'ouvrez pas les portes du monastère aux femmes, sauf en cas de grande nécessité; si vous pouvez vous entretenir avec elles (selon leurs besoins), mais pas ouvertement, cela n'est pas répréhensible non plus. 17. Ne logez pas, ni vous ni vos enfants spirituels, dans une maison profane fréquentée par des femmes, et évitez de les y rendre visite. Si vous devez vous arrêter ou passer la nuit hors du monastère, choisissez l'hospitalité chez des hommes pieux.

18. Par partialité, ne prenez pas de jeune homme comme disciple dans votre cellule. Acceptez plutôt le service d'une personne qui ne vous cause pas de tentation, et de n'importe quel frère disponible.

19. Ne portez pas de vêtements raffinés et coûteux, hormis les vêtements sacrés. À l'exemple des pères, portez des vêtements et des chaussures modestes.

20. Ne vous offrez pas de repas luxueux, ni à vous-même ni à vos visiteurs, en vous laissant emporter par le souci du luxe, car cela est caractéristique d'une vie sensuelle.

21. N'amasse pas d'or dans votre monastère. Mais distribuez tout surplus aux nécessiteux, auxquels vos portes doivent être ouvertes, à l'exemple des saints pères.

22. Ne gardez aucun entrepôt sous clé et ne vous souciez pas outre mesure des économies ; mais voici les clés : le soin des âmes, à délier et à lier selon l'Écriture. Confiez l'or et tout le nécessaire aux intendants et aux cellériers, et exigez de chacun qu'il obéisse. Gardez l'autorité sur tout, et désignez chacun selon vos discussions avec les frères les plus âgés, et demandez-leur compte de leur obéissance.

23. Ne préférez aucun autre homme, noble ou puissant de ce siècle, au bien de la fraternité, et ne vous écartez pas des lois et des commandements divins au point de verser le sang, même au péril de votre vie.

24. N'entreprenez rien seul, que ce soit pour votre âme ou votre corps, sans avoir d'abord consulté et obtenu la bénédiction de votre seigneur et père, puis celle de frères et sœurs avancés en sagesse et en piété, selon la situation. Il peut être nécessaire de demander l'avis d'une, deux, trois personnes ou plus, comme nous l'avons reçu de nos pères et comme nous l'avons nous-mêmes accompli.

Observez et conservez tout cela et tout ce que vous avez reçu, afin que vous soyez heureux et que vous prospériez dans le Seigneur. Quant à ce qui est contraire, je ne le dirai ni ne le penserai.

Commandes aux frères et sœurs.

Venez, mes enfants et mes frères, et écoutez ma voix compatissante. Accueillez l'abbé, tel que vous l'avez choisi. Nul n'est autorisé à chercher une autre demeure que celle qui lui a été établie; tels sont les liens qui nous unissent dans le Seigneur. Saluez-le comme mon successeur, en le considérant avec révérence et respect. Observez le commandement de lui obéir comme à moi, sans l'humilier à cause de sa récente nomination au service du Seigneur, et sans l'accabler davantage des dons que lui a accordés le saint Esprit; car il lui suffit d'observer ce que mon humilité m'a commandé. Et si vous m'aimez, mes enfants, gardez mes commandements et vivez en paix entre vous. Respectez scrupuleusement vos vœux angéliques, en menant une vie céleste.

Ayant haï le monde, ne vous tournez pas vers les choses de ce monde. Vous étant libérés des chaînes de la passion, ne vous y rattachez pas par les liens charnels.

Ayant renoncé à tout plaisir vain de cette vie, ne fuyez pas votre obéissance ascétique par lâcheté, de peur de devenir la risée des démons.

Persévérez jusqu'à la fin dans l'obéissance, afin de recevoir la couronne éternelle de la justice. Guidés par l'humilité, renoncez à votre propre volonté et n'acceptez que ce qui est approuvé par l'abbé. «Si vous savez ces choses, heureux êtes-vous si vous les gardez jusqu'à la fin» (Jn 13,17). Car vous serez accueillis au rang des martyrs et, couronnés dans le royaume des cieux, vous jouirez des bénédictions éternelles.

Conclusion

Ainsi donc, mes enfants, sauvez-vous ! Car je m'appête à emprunter le chemin sans retour, où tous ceux qui ont été depuis le commencement sont partis, et où vous irez vous aussi, un peu plus tard, après avoir accompli le service de cette vie.

Mais je ne sais pas, mes frères, où j'irai, quel jugement m'attendra, quel lieu me réserve l'avenir ; car je n'ai accompli aucune bonne œuvre devant Dieu et je suis coupable de tout péché. Mais je me réjouis et suis heureux de quitter ce monde pour le ciel, les ténèbres pour la lumière, l'esclavage pour la liberté, l'errance pour une véritable patrie, une terre étrangère et inconnue pour la mienne, «car je suis parmi vous un étranger, un voyageur, comme tous mes pères» (Ps 39,13). Je le dirai avec plus d'assurance encore : je vais vers le Maître, vers le Seigneur et mon Dieu, que mon âme aime, que j'ai appris à connaître comme un Père, bien que je ne l'aie pas servi comme un fils, que j'ai acquis par-dessus tout, bien que je ne l'aie pas servi comme un véritable esclave. Je ne parle pas par sagesse, mais je dis cela pour vous, afin que vous soyez zélés et priiez pour mon salut. Si cela m'est accordé, je donne ma parole devant la vérité que je prierai sans cesse mon Seigneur et Maître pour vous tous, afin que vous soyez en bonne santé, que vous soyez sauvés et que vous vous multipliez. Et j'espère vous revoir, vous accueillir et vous embrasser chacun à votre départ de ce monde. Car j'espère que sa bonté, ici-bas et dans le monde à venir, rassemblera tous ceux qui ont accompli ses commandements, afin de chanter sa toute-puissance.

Saint Théodore le Studite

Enfants, souvenez-vous de mes humbles paroles et préservez la tradition de Jésus Christ notre Seigneur. À lui soient la gloire et la puissance pour les siècles des siècles. Amen.

Notre très saint Père et grand confesseur Théodore s'est endormi dans le Seigneur à l'âge de 67 ans, le dimanche 11 novembre, à la sixième heure, cinquième indiction, de l'an 6335.